

## LES BREVETS DE TECHNICIEN SUPERIEUR : QUELLE ORGANISATION ?

Le BTS est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare le plus souvent en deux ans, la durée de formation pouvant varier en fonction de la voie de préparation (formation initiale ou continue, statut scolaire ou apprentissage) et du parcours antérieur de l'étudiant. Ce diplôme atteste d'une qualification professionnelle et est classé au niveau III de la certification professionnelle. Il se prépare dans les lycées publics, dans des établissements privés sous contrat et hors contrat, ainsi que dans des centres de formation d'apprentis (CFA).

### LES SPECIALITES

Celles-ci sont créées par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, au terme d'un processus qui prend en compte les besoins des branches professionnelles, après une étude d'opportunité. Au sein des commissions professionnelles consultatives (CPC), des groupes de travail élaborent, pour chaque spécialité, le référentiel d'activité professionnelle, le référentiel de certification, ainsi que le règlement d'examen. Les spécialités sont actualisées en fonction de l'évolution des métiers ; elles peuvent également disparaître ou être fusionnées avec d'autres, dans les mêmes conditions. Le comité interprofessionnel consultatif (CIC) est par ailleurs saisi des questions générales concernant la formation des futurs techniciens supérieurs.

### LE RECRUTEMENT

Le recrutement est sélectif, sur dossier avec parfois un entretien. La procédure s'effectue désormais via le portail « admission post-bac ».

### LES ETUDES

En formation initiale sous statut scolaire, les études comprennent une trentaine d'heures d'enseignement hebdomadaires, constituées de cours, de travaux pratiques et de travaux dirigés au sein desquels peuvent intervenir des professionnels. La formation inclut une période de stage en entreprise de durée variable, comprise entre 8 et 16 semaines. Les résultats obtenus en première année déterminent le passage à l'année suivante. En seconde année, une part importante des enseignements est destinée à l'acquisition d'un savoir-faire professionnel. Durant cette année, les étudiants réalisent un projet sur un thème de leur domaine d'études qui est évalué à l'examen.

### LA CERTIFICATION

Un examen terminal, constitué d'au plus 6 épreuves obligatoires, parfois déclinées en sous-épreuves, valide la formation suivie. Une partie de cette validation prend la forme d'un contrôle en cours de formation dans les établissements habilités à cet effet : lycées, établissements privés sous contrat et centres de formation d'apprentis habilités. Les notes et unités correspondantes sont valables cinq ans à compter de leur date d'obtention.

### LE DEVENIR DES ETUDIANTS TITULAIRES D'UN BTS

Les titulaires de BTS s'insèrent majoritairement dans la vie active. Un tiers environ des diplômés poursuit des études, notamment en licences professionnelles dans une spécialité en lien avec la formation suivie en STS, ainsi que dans des écoles d'ingénieurs ou de gestion après un passage éventuel par des dispositifs d'adaptation comme les classes ATS pour les formations scientifiques.